



## Exercice illégal de la médecine

Par **spatzy**, le **06/10/2018 à 07:22**

Bonjour,rnrnrnC'est un peu difficile,court. Amener le contexte brièvement.rnVraiment atypique, probablement.[smile17]rnrnrnJ'ai écrit des mails au psychologue, pour lui décrire les déviances éthiques du psychiatre du même établissement,(il ne s'agit pas d'une hospitalisation.) et les conséquences dramatique sur moi.rnrnIl me garanti verbalement, que ce sont des mails qui restent sous couvert confidentiel, bien que j'y précise; les envoyer à lui seul, et que je souhaite pourtant, dans le récit: rnrnQue le psychiatre les lisent aussi,pour être sensibilisé.rnrn(Car il m'a imposé soudainement, par décision collégiale, une cessation de suivi médical. Plusieurs semaines, après un désaccord houleux).rnrnLe psychologue m'indique; rnPlus de sécurité pour moi et approche plus praticable pour le psychiatre: de ne pas écrire moi-même, directement au psychiatre. C'est vraiment sulfureux ce que j'y décris. Vraiment.[smile31]rnrnDonc ma question, est; atypique... rnJ'ai écrit, dans ce récit;rn

rn+++++rn  
diagnostique chez le psychiatre; la perversion narcissique (une pathologie), malgré ne pas avoir de compétences et assermentations". (c'était pour exprimer le coté convaincu, face au phénomène.)rnrn[smile17]rnBien que je l'ai écrit sous syndrome de stress post-trauma, émotion et novice;rnrn\*Peut-on me reprocher, dans ce contexte; un exercice illégale de la médecine, par l'attribution d'un diagnostique, sans assermentation??rnrn[smile7] C'est ce qu'évoque les textes de lois, que je viens de regarder, sur; l'exercice illégale de la médecine.rn+++++rn  
psychologue, m'indique avoir imprimer le récit, l'avoir lu, et que d'autres le liront, sans m'indiquer qui, quand?rnrnD'autant que le contexte du suivi, m'a blessé, bouleversé et c'est peu dire, et que les éléments que j'apporte, sont ppffeee. Dur à recevoir,quand on est concerné.rnrnTout ceci peut, peut être, paraître une blague, ou insoluble, ou une histoire de fou, ou d'anxieux. rnrnPourtant très sérieux et inconfortable.rnrnA part cette formulation, je suis confiant, dans mon récit, car j'y suis exclusivement, dans ce que j'ai vécu et compris, et indique par prudence, "potentiellement" à propos d'éléments, parfois d'analyses

incertains.rnrnrnEst-ce adapter,d'envoyer; un méa culpa, puis un nota béné, en début de documents confié au psychologue, pour réparer ma faute, si il y a?rnPar exemple:rnrn"je décris certains comportements subies, venant du psychiatre, qui amènent à penser à de la perversion narcissique,aux vues des littératures accessibles aux publique", à la place de;rnrn"Je diagnostique chez le médecin, malgré compétences et assermentations, la perversion narcissique".rnrnrnPS/: Si ce n'est pas le bon forum, ou sous forum, orientez moi,s'il vous plait, ou même faite suivre, si possible?rnrnrnMerci, de votre attention et de l'existence d'un tel site en ligne.rnrnrnrnSpatzyrnrn.

Par **morobar**, le **06/10/2018 à 10:37**

Bonjour,rnVotre titre porte sur "l'exercice illégal de la médecine".rnVous n'exposez aucun exercice illégal, le reste est hors sujet quelqu'en soit l'intérêt.rnEcrire que son médecin est un toquard, un bon à rien, un prétentieux... relève de l'injure et non de l'exercice illégal de la médecine.

Par **spatzy**, le **06/10/2018 à 16:33**

Merci pour votre réponse, MorobarrnrnJe comprend que "pervers narcissique", n'est pas une injure.C'est bien ça?rnrnrnLes lois sur l'exercice illégal médecine; disent, de ce que je pense comprendre; rnInterdiction pour tous de poser, d'attribuer un quelconque diagnostique, sans assermentation.rnrnIl me semblait, que c'est ce que je faisais; par emportement, en écrivant:rnrn"Je diagnostique chez le psychiatre; la perversion narcissique (une pathologie), malgré ne pas avoir de compétences et assermentations".rnrnTant mieux, si ce n'est pas le cas, si je reste dans la légalité, face à de tels titans.rnrnC'est bien ça, j'ai bien compris, Morobar?rnrnEncore merci,rnrnspatzy

Par **Visiteur**, le **06/10/2018 à 17:27**

BonjourrnComme on vous l'a laissé entendre il y a peu, il est difficile sur ce forum de répondre à vos différentes questions...rnrn[https://www.experatoo.com/secret-medical/enregistrement-audio-secret-professionnel\\_157469\\_1.htm](https://www.experatoo.com/secret-medical/enregistrement-audio-secret-professionnel_157469_1.htm)rnrn[https://www.experatoo.com/procedure-penale/expulsion-lieu\\_157601\\_1.htm](https://www.experatoo.com/procedure-penale/expulsion-lieu_157601_1.htm)

Par **citoyenalpha**, le **10/10/2018 à 04:09**

Bonjourrnnsi vous saviez ce que peuvent entendre ou lire les psychiatres... rnrnEn tout cas je vous invite à poursuivre votre suivi. Vous êtes en droit de choisir votre psychiatre (sauf hospitalisation sans consentement).rnrnRestant à votre disposition.